

Questions orales

[Traduction]

L'hon. David Anderson (ministre du Revenu national, Lib.): Monsieur le Président, malgré les efforts répétés que nous avons déployés de ce côté-ci de la Chambre, les députés du Bloc ne comprennent toujours pas ce que sont les comptes débiteurs.

Sont inscrits dans les comptes débiteurs de nombreux Canadiens qui ont de la difficulté à payer à temps, mais qui ont pris des arrangements avec le gouvernement pour étaler leur remboursement sur une certaine période. Ces personnes nous doivent donc de l'argent, c'est indiscutable, et elles nous le remboursent en versant des intérêts.

Dans les comptes débiteurs, on trouve aussi des contribuables qui contestent des avis de cotisation. Ils disent que nous ne connaissons pas tous les éléments de leur dossier, et en examinant leurs documents, nous découvrons souvent qu'ils ont raison. J'estime que nous ne devrions pas percevoir d'argent de Canadiens qui ne nous en doivent pas.

● (1420)

Voilà exactement en quoi consistent les comptes débiteurs. Nous sortons d'une récession très difficile, la récession conservatrice. Nous sommes en train de nous en sortir. Nous faisons tout notre possible pour aider les Canadiens qui sont aux prises avec des difficultés et qui se remettent maintenant en selle.

La dernière chose que nous ferons, ce sera de les acculer à la faillite en adoptant les mesures que préconise le Bloc québécois.

[Français]

M. Michel Gauthier (Roberval, BQ): Monsieur le Président, peut-être que je ne comprends pas ce que c'est qu'un compte recevable au ministère du Revenu, mais je suis comme le vérificateur général du Canada. On est tous les deux à ne pas comprendre. Eux autres ne comprennent pas non plus, et les citoyens non plus ne comprennent pas. Il n'y a que le ministre qui comprenne.

Des voix: Bravo!

M. Gauthier (Roberval): Permettez-moi de revenir au ministre des Finances, monsieur le Président. Je vais peut-être avoir une réponse sérieuse. Est-ce que pour le ministre des Finances l'engagement de son premier ministre en campagne électorale de ne pas hausser les impôts pendant deux ans, un engagement solennel, pris devant tous les Canadiens, est-ce que pour lui c'est quelque chose qu'on doit respecter? Et dans l'affirmative, pourquoi ne le dit-il pas clairement, aujourd'hui, au lieu de laisser planer toutes sortes de choses sur la tête des contribuables?

L'hon. Paul Martin (ministre des Finances et ministre chargé du Bureau fédéral de développement régional (Québec), Lib.): Monsieur le Président, la question qu'il faut vraiment poser c'est: Est-ce que le système d'impôt tel que nous l'avons ici au Canada est entièrement équitable? Est-ce qu'il y a, comme les députés de son parti l'ont déjà souligné, des échappatoires? Est-ce qu'il y a des échappatoires qu'on ne devrait pas examiner?

Si le député croit que le système est entièrement équitable, qu'il n'y a pas de changement à faire, c'est-à-dire qu'il va prendre une position à l'inverse de ses collègues, certainement qu'il n'y aura rien à faire dans le prochain budget. Mais, nous, nous croyons que le système n'est pas entièrement équitable, que ça doit évoluer. Nous avons certainement l'intention d'assumer nos responsabilités.

M. Yvan Loubier (Saint-Hyacinthe—Bagot, BQ): Monsieur le Président, j'ai été content d'entendre le premier ministre reconnaître qu'il y a des iniquités fiscales, et c'est d'ailleurs une des propositions qu'il retrouvera dans le rapport que lui a soumis l'opposition officielle qui lui fait des suggestions en dix points pour réduire son problème de déficit, et je lui demanderais de lire ces recommandations, elles ont été déposées dans les deux langues officielles, depuis à peu près deux semaines. Il est peut-être temps qu'il en prenne connaissance.

Afin de respecter leur engagement de réduire le déficit à 3 p. 100 du PIB d'ici 1996-1997, les députés libéraux du Comité des finances proposent d'augmenter les impôts de tous les contribuables avec une surtaxe supposément temporaire. L'opposition officielle croit, quant à elle, qu'on peut réduire substantiellement le déficit sans augmenter les impôts des particuliers, en s'attaquant résolument aux taxes impayées et à la réduction des dépenses, y compris justement les dépenses fiscales indues.

Au lieu d'augmenter les impôts de tous les contribuables, le ministre des Finances va-t-il enfin se décider à considérer justement et sérieusement l'ensemble des propositions faites par l'opposition officielle pour réduire de façon intelligente son déficit?

L'hon. Paul Martin (ministre des Finances et ministre chargé du Bureau fédéral de développement régional (Québec), Lib.): Monsieur le Président, oui, d'abord, j'ai certainement lu le rapport du Bloc québécois. Je peux assurer le député que nous avons l'intention d'étudier ces recommandations attentivement. Le problème, c'est qu'avec un déficit de 42 milliards de dollars, il va falloir souligner au député que ces recommandations ne nous aideraient simplement que pour une infime partie. Je demanderais au député s'il peut nous faire des suggestions qui vont vraiment nous aider à régler le problème et les problèmes structurels auxquels nous faisons face.

M. Yvan Loubier (Saint-Hyacinthe—Bagot, BQ): Monsieur le Président, je rappellerais avec sérénité au ministre des Finances que notre proposition en dix points, selon nos estimations non contredites par lui, totalise à peu près 15 milliards de dollars de coupures et d'économies de toutes sortes et de nouvelles taxes pour faire en sorte que les riches Canadiens paient leur dû, ceux qui ne le paient pas. Je l'inviterais à recalculer à nouveau nos propositions.

J'adresse ma question complémentaire à la vice-première ministre. Entend-elle rappeler à l'ordre son ministre des Finances, comme l'a fait hier le premier ministre dans le cas des hauts taux d'intérêt, afin que le ministre des Finances écarte l'idée d'une surtaxe qui frapperait tous les contribuables, une mesure tout à fait contraire, d'ailleurs, à l'engagement électoral même du premier ministre?